

COMMUNIQUE DE PRESSE

Désertification médicale : des médecins belges consultent à Givet

Givet, le 8 novembre 2018

Le programme Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen a validé fin juin 2018 le micro-projet MOSAN. Celui-ci a pour objectif de développer une offre de soins spécialisée sur le canton de Givet pour améliorer l'accès aux soins des patients et lutter contre la désertification médicale du territoire.

Depuis de très nombreuses années, les patients de ce territoire sont obligés d'effectuer de longues distances/temps pour consulter certains médecins spécialistes sur le sol français, car l'offre de soins en ce domaine est insuffisante sur la pointe Nord du département des Ardennes.

Durant les dix dernières années, l'échec des tentatives développées pour attirer de nouveaux spécialistes à consulter dans cet espace frontalier enclavé dans le territoire belge a conduit les patients de Givet à se tourner vers les sites hospitaliers belges de Dinant et Godinne (CHU UCL Namur) pour les soins qu'ils ne trouvaient pas à Givet ou à l'hôpital de Fumay.

Il y a 20 ans, la Cour de Justice européenne autorisait le remboursement des soins externes et ambulatoires à l'étranger sans autorisation médicale préalable. Grâce à la ZOAST (Zone Organisée d'Accès aux Soins Transfrontaliers), depuis 2008, les patients de Givet peuvent se rendre de l'autre côté de la frontière, à 20 voire 30 minutes de leur lieu de résidence, dans des structures hospitalières performantes. Une avancée européenne indiscutable !

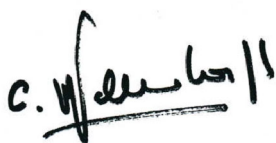
Aujourd'hui, pour permettre à ces patients de consulter un médecin spécialiste à proximité, les acteurs du projet Interreg, à savoir la Mairie de Givet, l'ASMUP 08, la CPAM des Ardennes, le CHU UCL Namur, les Ordres nationaux des Médecins français et belge ainsi que l'asbl COTRANS et le GEIE OEST, qui promeuvent les coopérations transfrontalières, ont développé une idée simple : **organiser des consultations des médecins spécialistes du CHU UCL Namur au Pôle Médical de Givet dans le cadre de la ZOAST**, en complément de l'offre locale.

Plusieurs médecins spécialistes du CHU UCL Namur ont obtenu l'autorisation d'exercer à Givet dans le cadre de ce projet Interreg. Dès lors, une première consultation a pu être ouverte début novembre. Elle sera suivie d'autres, au cours des prochaines semaines. Les spécialités suivantes y seront notamment représentées (offre non exhaustive): chirurgie cardio-vasculaire, médecine interne et radiothérapie.

Le patient français qui se présentera à ces consultations sera remboursé comme s'il était pris en charge sur les sites hospitaliers de Dinant ou Godinne grâce à la ZOAST.

Les acteurs du projet invitent les patients du canton de Givet à bénéficier de cette nouvelle initiative pour répondre à leur demande de soins spécialisés de proximité. Ils comptent informer régulièrement la presse et la population de cette nouvelle perspective et du redéploiement d'une offre de soins de qualité sur le territoire qui viendra épauler les médecins généralistes.

Le Maire de Givet
Claude Wallendorff



Le Directeur Général du CHU UCL Namur
Benoît Libert

